

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 6 (1978)
Heft: 3

Artikel: Rapport présenté à l'Assemblée des délégués de la FFCC, à Cousset, le 6 mai 1978
Autor: Page, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-238306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



R A P P O R T

présenté à l'Assemblée des délégués de la
FFCC, à Cousset, le 6 mai 1978.

Notre Association, qui groupe quelques amicales régionales, s'efforce de maintenir nos parlers anciens, et en particulier de les écrire, à l'intention des générations qui nous suivront. Elle collabore, dans ce sens, avec les associations des autres cantons romands (Vaud, Valais, Jura) et d'autres groupements extérieurs, tels la Vallée d'Aoste, la Savoie, la Franche-Comté. Le Conseil des Patoisants romands coordonne les manifestations d'ensemble, comme nos concours romands organisés tous les quatre ans.

Le dernier concours romand de 1977, a vu la participation fribourgeoise conserver son rang. Nos mainteneurs du patois ont obtenu un prix d'enregistrement offert par la Radio romande laquelle est fortement intéressée par nos producteurs et diseurs pour son Emission "Un Trésor national, Nos patois". Ils ont également obtenu quatre premiers prix, pour de la prose et de la poésie, 4 deuxièmes prix et plusieurs troisièmes. La proclamation des résultats s'est faite à Mézières-le-Jorat, le dimanche 28 août, et nous nous devons de relever la présence combien appréciée et acclamée du groupe Lè Tsèrdjinyolè de Treyvaux, conduit par son président M. Pierre Yerly et entraîné par son directeur, M. Roland Tinguely. Nos remerciements.

Il nous plaît de rappeler les représentations théâtrales en patois, données dans nos villages ce dernier hiver, à Vaultuz Sâles et Treyvaux, et ailleurs encore, peut-être. Le théâtre demeure notre meilleur moyen de propagande en faveur de nos patois. Que ces organisateurs de spectacles soient félicités ! Il faut aussi que nos journaux poursuivent régulièrement l'insertion de textes en patois. Nous ne sommes pas peu surpris aussi de constater que nombre de jeunes sont intéressés par nos anciens parlers, et aimeraient le comprendre davantage.

Notre modeste organe "**L'AMI DU PATOIS**" poursuit sa tâche sur l'ensemble du pays romand.

No tindrin fèrmou la palantse !

*Ls. Page
prés. frib.*



A qui le paradis?

Une brave paysanne avait trois filles.

L'une épousa un homme riche, qui lui fit une existence tout entière consacrée en plaisirs.

La seconde gagna un lot qui lui permit de vivre sans rien faire. Chacun de s'écrier : « En a-t-elle de la chance ! »

La troisième resta dans son village à gagner sa vie en faisant des journées : « Celle-là, disait-on, est vraiment la moins fortunée des trois ! »

Il arriva que les trois sœurs ayant vieilli se retrouvèrent au village à l'occasion du décès de leur mère :

La première disait : « J'ai l'estomac malade, les nerfs surexcités, tout ce que je mange me fait mal, je ne dors guère. Cette vie d'amusements perpétuels me détraque et me dégoûte !... »

La seconde disait : « Je n'ai rien à faire, je m'ennuie à mourir ! »

La troisième seule déclarait : « J'aime mon travail, je suis heureuse !... »

Toutes trois moururent.

Dieu les jugea très différemment.

A la première il dit : « Ta vie a été dissipée, coupable même, je n'ai que faire de toi dans mon paradis. »

A la seconde : « Ton existence fut inutile, je ne te dois aucun salaire. »

A la troisième : « Toute ta vie s'écoula avec ceux auxquels j'ai dit : « Venez à moi, vous tous qui travaillez. » Maintenant donc pour l'éternité, je te répète : Viens à moi ! »

